

## ORGANISATION DE L'ALSH A PARTIR DU MOIS DE JUILLET 2021

L'inscription de vos enfants est obligatoire à l'ALSH via le portail famille ([saint-thuriau.portail-defi.net](http://saint-thuriau.portail-defi.net)). Si vous avez des difficultés pour y accéder ou pour procéder à l'inscription de votre enfant, merci de prendre contact avec Carl au 06.34.36.28.09.

Voici l'organisation que nous avons retenue afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions sanitaires, en respectant les gestes barrières :

- 1- Pas de limitation du nombre d'enfants accueillis.
- 2- Les enfants seront répartis par tranche d'âge (moins de 6 ans et 7/11 ans).  
**Les CP seront obligatoirement intégrés au groupe des 7/11 ans.**
- 3- Les gestes barrière seront appliqués, expliqués et répétés aux enfants. Le lavage des mains sera systématique à l'arrivée des enfants, avant et après une activité, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes et avant de partir.
- 4- La garderie se déroulera à l'Alsh. Les moins de 6 ans utiliseront la salle au fond du bâtiment à gauche, alors que les 7/11 ans utiliseront la salle au fond du bâtiment à droite, la salle à l'entrée à droite ainsi que le hall.
- 5- Chaque animateur portera un masque « grand public » dans les lieux clos. Pour les moins de 6 ans, le port du masque est proscrit. Pour les enfants de plus de 6 ans, le masque « grand public » est obligatoire dans les lieux clos et devra être fourni par la famille. Le port du masque n'est pas requis dans les espaces extérieurs.
- 6- Vérifier la température de votre enfant avant de quitter la maison. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.
- 7- Lui donner un paquet de mouchoirs jetables que l'enfant gardera avec lui.
- 8- Lui donner une gourde d'eau pour la journée.
- 9- Suivre les indications d'arrivée près du bâtiment, éviter tout regroupement.  
**Aucun adulte n'aura le droit de rentrer dans le bâtiment.** En cas d'accès exceptionnel, les adultes devront **obligatoirement** porter un masque « grand public ». Un animateur avec masque sera présent à l'entrée pour prendre en charge les enfants. En cas d'absence, il vous suffira de sonner et d'attendre son arrivée.
- 10-A l'arrivée, les enfants poseront leur sac, leur manteau et leurs chaussures dans un casier individuel, avant de passer aux toilettes pour se laver les mains.

- 11-Pour le départ des enfants, les parents attendront devant le bâtiment de l'Alsh que l'animateur présent à l'entrée leur fasse signe. En cas d'absence de celui-ci, il vous suffira de sonner et d'attendre son arrivée.
- 12-Les jeux partagés (billard, légos, voitures, dînette, parties de foot, jeu de « loup », ...) sont autorisés.
- 13-Le repas sera pris à la cantine où les règles sanitaires expliquées précédemment seront appliquées. Il y aura une distance de deux mètres entre les 3/6 ans et les 7/10 ans. Chez les 7/10 ans ils seront installés en quinconce.

### **Mesures sanitaires.**

Nous disposons de savon liquide, de gel hydro alcoolique et de serviettes en papier et nous veillerons à ne jamais tomber à court.

Les adultes en présence des enfants porteront un masque « grand public » en permanence.

Les locaux seront aérés plusieurs fois par jour, minimum une fois toutes les heures.

Les locaux seront nettoyés et désinfectés quotidiennement. A ce nettoyage s'ajoutera une désinfection virale : poignées de portes, toilettes, ...

### **Procédure de gestion d'un cas COVID-19.**

Nous avons un protocole à respecter en cas de suspicion ou de cas avéré de COVID-19. Nous commençons à isoler l'enfant ou l'adulte et plusieurs mesures sont à mettre en place avec les autorités sanitaires. Si un cas positif se déclarait à l'accueil de loisirs, vous en seriez informés.

### **Informations diverses.**

Votre implication dans ce dispositif et le respect de ces nouvelles règles sont essentiels. En amenant votre enfant à l'accueil de loisirs, vous vous engagez donc à :

- 1- Prendre sa température avant son arrivée à l'Alsh. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant ne doit pas venir à l'accueil de loisirs.**
- 2- Ne pas l'amener à l'accueil de loisirs si lui ou quelqu'un de la famille présente un ou des symptômes pouvant évoquer un cas COVID (toux, essoufflement, fatigue, sensation de fièvre, mal de gorge, troubles digestifs...), ou encore si votre enfant a été testé positif au SARSCov2,**

**ou si un membre du foyer a été testé positivement, ou identifié comme contact à risque.**

- 3- Le récupérer si, au cours de la journée, il présente des symptômes (par conséquent, vous devez être joignable à tout moment).**
- 4- Nous prévenir si un cas est confirmé au sein du foyer en précisant si c'est le mineur qui est concerné.**

Cordialement,

Les directeurs et animateurs de l'accueil de loisirs de Saint-Thuriau.